



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Le Président de l'Université d'Artois,

Vu le code de l'éducation et notamment l'article D.612-1-13 à D.612-1-15

ARRETE

Article 1 - Sont nommés membres de la commission d'examens des vœux pour l'entrée en DU Avenir-Sciences Expérimentales "Pareo" pour l'année universitaire 2023-2024 :

Président :

Pietra CANDELA MCF

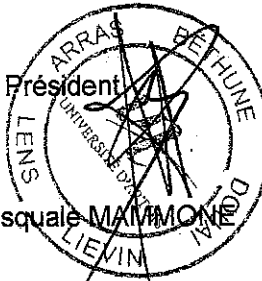
Membre :

Thierry DUGIMONT MCF

Article 2 - La Directrice Générale des Services de l'Université d'Artois est chargée de l'application des présentes dispositions.

Fait à Arras, le 10 Janvier 2023

Le Président,
Pasquale MAIMONE



SERVICES CENTRAUX

9 RUE DU TEMPLE - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX
Tél. 03 21 60 37 00 - Fax 03 21 60 37 37
www.univ-artois.fr